

# Promouvoir le tourisme durable dans les Outre-mer

## Déclaration du groupe CFDT

Refonder notre regard et nos pratiques sur le tourisme dans les Outre-Mer pour l'inscrire dans une finalité de développement durable relève d'une impérieuse nécessité que les conséquences dramatiques d'Irma à St Martin et St Barthélémy ont confirmé.

Nos territoires ultramarins, comme le dit très justement l'avis, sont les avant-postes des changements climatiques et environnementaux. Ils constituent un patrimoine naturel exceptionnel ainsi qu'une foisonnante richesse culturelle et humaine. Il est donc primordial qu'ensemble, nous nous engagions autour des conditions à réunir pour construire leur développement pérenne dont le tourisme constitue un vecteur essentiel.

Cet avis fait suite à une étude très fouillée des spécificités de chacun des territoires. Il balaye les étapes à suivre pour aller vers un modèle participatif et inclusif des populations par une réelle transformation du modèle actuel aux limites démontrées.

Les préconisations 5 et 6 s'inscrivent notamment dans cet objectif en permettant, dans la proximité, d'adapter la gestion décentralisée et une meilleure articulation des acteurs de l'offre à la demande.

Analyser et évaluer l'impact économique local du tourisme est indispensable pour prévoir les investissements à réaliser.

Pour créer de l'emploi il est essentiel d'une part de repenser l'ensemble des circuits auxquels l'offre touristique locale doit s'adapter (gestion du bâti, de l'eau et des déchets, etc.) et d'autre part d'ouvrir les champs du possible dans l'innovation et la création d'entreprises locales tournées vers une économie circulaire.

Certains territoires se sont déjà engagés avec succès dans ces démarches. Valoriser, s'appuyer sur ces réalisations pour en engager ailleurs relèverait du simple bon sens.

L'État doit accompagner et garantir dans le temps son soutien aux changements attendus. Au regard de la remise à plat des aides accordées, annoncée par la ministre, les préconisations 9 et 10 abordent avec une certaine prudence le volet financier mais

constituent d'ores et déjà des propositions de réorientation bienvenues, profitables aux populations locales.

Le modèle costaricien, en privilégiant l'éco-tourisme, repose sur l'idée qu'il ne faut pas répondre aveuglement aux attentes supposées des touristes mais offrir des alternatives préservant et s'appuyant sur la richesse environnementale et humaine du territoire. Dans cet esprit, cet avis porte les germes d'un changement profond qui prend en compte le principe d'une réalité environnementale, économique et sociale des Outre-mer, qu'ils ont trop souvent le sentiment de subir mais qu'ils demandent à maîtriser. Nous engager avec eux dans cette volonté de prise en charge de leur avenir va selon nous dans le bon sens.

C'est dans cette perspective, au-delà d'une solidarité trop souvent limitée au compassionnel, que la CFDT a voté cet avis.